

Objet	: Modifications au sein de l'organisation du Secrétariat Général, concerne la direction de l'Information et des Télécommunications (DIT) de l'Organisation et Informatique (OI)
répertoriée section (s)	: 9.1. : Organisation et information (D09) - Structure et organisation
Source	: Cabinet du Secrétariat Général 01 42 92 23 20
date de mise en application	: Dès publication
références des textes modifiés ou complétés	: C-2019-09
références des textes abrogés	: néant

## **Exposé des motifs**

Le service DATA de la direction de la transformation digitale (DIGIT) est transféré pour une partie à la direction des données et des services analytiques (DDSA). L'autre partie a rejoint les équipes du service SPID de la DIT. L'article 2.12.3 est ainsi supprimé. En outre, la direction de l'Information et des Télécommunications (DIT) adapte son organisation. L'article 2.14 de la circulaire 2019-09 du 28 août 2019 est modifié comme suit :

### **« 2.14. La direction de l'informatique et des télécommunications**

#### **2.14.1. Le service d'architecture, cybersécurité, organisation et stratégie**

Le service ARCOS est en charge de décliner la stratégie de cyber résilience au plan opérationnel, de promouvoir les démarches de robustesse, de conseiller les équipes de l'OI pour construire des architectures informatiques fiables et sécurisées, en veillant à l'équilibre entre sécurité, coût et facilité d'usage, d'assurer la détection et la réaction aux cyber-attaques et d'administrer les principaux annuaires de comptes et droits. Il pilote également les travaux liés à la conformité (CSP Swift et Loi de Programmation Militaire notamment) pour l'ensemble de l'OI et les activités du Plan de Continuité du Système d'information.

#### **2.14.2. Le service de nouvelle expérience pour la transformation des usages**

Le service NEXT est tourné vers les solutions innovantes relatives à l'environnement de travail. Il rassemble les équipes travaillant autour de l'expérience utilisateurs, des terminaux matériels jusqu'aux outils collaboratifs tout en intégrant la mobilité, en pleine synergie avec la DIGIT. Il assure la fourniture et la maintenance de matériels et de logiciels performants et adaptés pour l'informatique individuelle. Il est également responsable des activités de « packaging » et de déploiement logiciel du poste de travail.

#### **2.14.3. Le service d'ouverture pour l'Europe et les nouveaux clients**

Le service OPEN est chargé de créer et de développer des offres attractives au sein du SEBC ou auprès d'autres clients institutionnels européens ou nationaux, en tirant bénéfice de l'expertise de la Banque en matière de sécurité, d'hébergement et d'infrastructure évolutive. En outre, il a également pour mandat d'assurer le « packaging », la promotion et la commercialisation de ces offres et d'en assurer le suivi administratif et financier. Enfin il est le représentant de la DIT au sein de L'IPOS (sous-structure de l'ITC) et le cas échéant d'autres instances SEBC.

#### **2.14.4. Le service de production des ressources informatiques et service aux métiers**

Le service PRISM, dont l'objectif est de répondre aux besoins opérationnels des métiers, garantit la maîtrise des activités de production informatique et assure la supervision applicative. Il est responsable de la validation des changements, du respect des engagements de service contractualisés et de la relation clientèle avec les métiers, et pilote les démarches d'amélioration continue. Il participe à la gestion des demandes de service et de leur catalogue, ainsi qu'au support et à l'assistance des utilisateurs, grâce au support (helpdesk) dans le cadre du GIE Alliance IT d'une part, et de l'équipe GIGLA d'autre part.

### **2.14.5. Le service de protection des centres informatiques et administratif de Marne la Vallée**

Le service PROCIAM est en charge de la mise en œuvre opérationnelle de la sûreté-sécurité de l'ensemble du Centre de Marne-la-Vallée et des deux centres informatiques, le Centre Michèle Bergsten à Serris (CMB) et le Centre Informatique de Marne-la-Vallée à Noisiel (CIMV), dans le cadre de la politique générale de sécurité définie par la Direction de la Sécurité. Il est également le garant du maintien au meilleur niveau de sûreté et de sécurité de l'ensemble des sites dont il a la charge.

### **2.14.6. Le service de socle des offres cloud et legacy**

Le service SOCLE est responsable de la mise à disposition, de la rationalisation technique et financière et du maintien en conditions opérationnelles d'un socle d'infrastructure standardisé, adaptatif, évolutif et à l'état de l'art, dans une approche de fournisseur de services au sein des deux centres informatiques de la Banque dont il est responsable. Il a également pour mission le maintien des infrastructures existantes et prend en charge la fourniture des environnements.

### **2.14.7. Le service des produits et interfaces pour les services du développement**

Le service SPID est centré sur les produits et services techniques nécessaires au bon fonctionnement du Système d'information, répondant aux besoins des équipes de développement de la DIPRO, notamment les produits « middleware », d'ordonnancement, de supervision et d'échanges inter applicatifs au cœur du Système d'information de la Banque. Il a pour mission de faciliter l'intégration de ces solutions au service des projets et des équipes de la DIPRO, assurant la coordination technique nécessaire grâce aux Responsables Opérationnels. Il joue également un rôle majeur dans les travaux d'automatisation du système d'information. Les activités de maintenance, d'évolution et de support des produits de Business Intelligence (INFORMATICA, SAP BI, MS BI, SAS) sont rattachées à ce service.

### **2.14.8. Le service des produits et interfaces pour les services du développement**

Le service SUPTEC a pour mission de surveiller, maintenir, rétablir et fiabiliser le fonctionnement du système d'information. Il réunit les équipes de support technique qui sont au cœur de la résolution des incidents et de la réalisation des changements. Il est en relation avec l'ensemble des UA de la DIT et plus généralement de l'OI. Il a également pour objectif d'optimiser et de faire évoluer les modalités d'exploitation notamment au travers de la démarche DEVOPS, qui implique dès les phases de conception et de développement les métiers et les équipes de développement de la DIPRO dans une démarche d'industrialisation et de fiabilisation. »

Le Secrétaire Général

Gilles Vaysset